

LA MORPHOPHONOLOGIE DES CONSONNES NASALES SYLLABIQUES DU BETINE (EOTILE), LANGUE KWA DE CÔTE D'IVOIRE

Foba Antoine KAKOU

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

kakoufoba@outlook.fr

Résumé : À l'instar des autres langues Kwa, le bétiné (éotilé) se sert de la nasale syllabique pour marquer le pluriel. Cette nasale est dite syllabique parce qu'elle est toujours porteuse d'un ton, en l'occurrence le ton bas. Elle est la conséquence de l'homorganisme entre le trait nasal [N] et la consonne adjacente. La relation homorganique est fondée sur l'emprunt et la cession mutuels d'éléments. Dans cette perspective, la nasale empruntera toujours à la consonne adjacente, le trait du lieu d'articulation pour partager les mêmes lieux de réalisation. En revanche, elle a la possibilité de céder à la consonne adjacente, au nom des principes du gouvernement entre syllabes adjacentes, des éléments de sa matrice. Cette relation basée sur l'homorganisme engendre des phénomènes phonologiques comme l'élision vocaliques et la gémiation nasale. Le présent travail vise à définir le statut de la consonne nasale homorganique qui déclenche ces différents phénomènes phonologiques en bétiné.

Mots-clés : Bétiné, élision, gémiation, homorganisme, nasale syllabique.

THE MORPHOPHONOLOGY OF SYLLABIC NASAL CONSONANTS OF BETINE (EOTILE), THE KWA LANGUAGE OF CÔTE D'IVOIRE

Abstract Like other Kwa languages, Betine (éotilé) uses the syllabic nasal to mark the plural. This nasal is said to be syllabic because it always carries a tone, in this case the low tone. It is the result of the homorganism between the nasal line [N] and the adjacent consonant. The homorganic relationship is based on the mutual borrowing and ceding of elements. In this perspective, the nasal will always borrow from the adjacent consonant, the line of the place of articulation to share the same places of realization. On the other hand, it has the possibility of yielding to the adjacent consonant, in the name of the principles of the government between adjacent syllables, elements of its matrix. This homorganism-based relationship generates phonological phenomena such as vocalic elision and nasal geminating. The present work aims to define the status of the homorganic nasal consonant which triggers these different phonological phenomena in betine.

Keywords: Betine, elision, gemination, homorganism, syllabic nasal.

Introduction

Le bétiné, couramment nommé "éotilé" est une langue kwa de Côte d'Ivoire parlée dans la partie sud-est de la Côte d'Ivoire dans les Départements d'Adiaké et de Grand-Bassam. L'étude phonologique de cette langue proposée

par Kakou Foba (2001) révèle que la formation du pluriel est matérialisée par l'apparition d'une consonne nasale [m, n, ɲ, ŋ] à l'initial des mots. De manière concrète, la consonne nasale, marque du pluriel en bétiné est toujours adjacente à une autre consonne avec laquelle elle partage un ou des trait(s) commun(s) et qui semble motiver son apparition. Dans tous les contextes d'apparition, les consonnes nasales semblent s'apparenter aux consonnes adjacentes par le trait du lieu d'articulation. Ainsi, il est courant de rencontrer en bétiné, des mots avec les deux consonnes initiales qui se réalisent comme suit : [mb..., mm..., nt..., nn..., ɲj..., ɲɲ..., ŋk..., ŋg...,...]. De ce qui précède, il apparaît évident que ces binômes de consonnes adjacentes partagent les mêmes lieux d'articulation. À cela, nous comprenons que l'association de ces consonnes est soumise à la loi du lieu d'articulation qui peut être labial (mb, mp, mm), dental (nt, nd, nn), palatal (ɲc, ɲj, ɲɲ) ou vélaire (ŋk, ŋg, ŋw). La Grammaire générative pour sa part, interprète cette possibilité d'association des consonnes sur le principe du lieu d'articulation comme étant un phénomène d'homorganisme. Mais au-delà de ce phénomène, quel statut doit-on conférer à ces consonnes nasales qui surviennent dans la formation du pluriel en bétiné et qui sont homorganiques aux consonnes adjacentes ? Doit-on les analyser comme des consonnes pré-nasalisées ou doit-on leur conférer un nouveau statut ? Pour déterminer la véritable identité de ces sons, nous nous proposons de faire une analyse du phénomène de l'homorganisme qui est intimement lié à celui de la nasale syllabique qui survient entre les consonnes nasales et les consonnes adjacentes au cours de la formation du pluriel en bétiné. La récente classification de Kay Williamson et Roger Blench (2000) rattache la langue bétiné à l'embranchement des langues "tano". Elle forme précisément le sous embranchement des langues "west tano" avec la langue abouré.

0.1 Cadre théorique

Le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre analyse est celui de la linguistique générative. Le modèle phonologique qui sous-tend notre démarche est celui de la phonologie du charme et du gouvernement développé par Jonathan KAYE, Jean LOWENSTAMM et Jean Roger VERGNAUD (1988). Les initiales de leurs noms ont servi à désigner leur théorie qui a été baptisée KLV. La théorie KLV est basée sur la notion de représentations phonologiques. Elle atteste que tout système phonologique est un ensemble de principes universels auxquels des valeurs opératoires s'associent dans une langue donnée. La théorie KLV renferme des modules intermédiaires qui rendent compte des structures phonologiques dans une logique d'interdépendance. Ce sont, la théorie des éléments, la théorie du charme, la théorie de la syllabe, le principe du contour obligatoire et la théorie du gouvernement. La théorie KLV sera renforcée par les analyses de Mel (1994) qui ont énormément contribué à l'interprétation et la vulgarisation de la théorie phonologique de KLV.

0.2 Cadre méthodologique

Pour mener à bien ce travail de recherche, nous avons constitué un corpus de référence représenté par une liste de 600 mots avec leurs correspondants pluriels et une autre liste de vingt syntagmes nominaux. Ce corpus de référence a été recueilli auprès de locuteurs natifs du bétiné, tous originaires de la localité de Vitré 1 dans la Sous-préfecture de Grand-Bassam. Nous avons pris le soin de transcrire l'ensemble des données enregistrées, de vérifier leur authenticité auprès de nos informateurs avant de les utiliser comme ressources pour le présent travail. Pour mener à bien notre analyse, nous allons suivre une démarche en trois parties. D'abord dans la première partie, nous mettrons en évidence le phénomène de l'homorganisme associé à la nasale syllabique. Ensuite, nous emploierons la seconde partie pour rendre compte de l'éliision vocalique qui apparaît dans l'homorganisme des noms à voyelles initiales. Enfin, nous nous servirons de la dernière partie pour étudier la gémination nasale, un autre phénomène qui découle de l'homorganisme des noms à consonnes sonnantes initiales.

1. Le phénomène de l'homorganisme et de la nasale syllabique en bétiné

1.1 Les faits

En vue de mettre en évidence, les contextes d'apparition des consonnes nasales homorganiques en bétiné, considérons les faits de langues ci-après en (01), (02) et (03).

(01) <i>Items</i>	<i>pluriel</i>	<i>glose</i>
bènà	m̀bènà	« limite »
sàpó	ǹsàpó	« savon »
pèpè	m̀pèpè	« éventail »
céljè	j̀céljè	« miroir »
fúnājé	m̀fúnājé	« fourmi »

Les données en (01) illustrent la formation du pluriel pour une catégorie de noms en bétiné. L'observation générale pour tous les noms issus de ce corpus permet de comprendre que le pluriel est un trait nasal [N] qui s'incorpore à la structure du mot mis au pluriel. Cette adjonction génère en surface, une structure [Nasale-Consonne] ou [N-C]. Dans la structure du mot, le trait nasal [N], marqueur du pluriel prend la forme d'une consonne nasale dont le lieu d'articulation est toujours identique à celui de la consonne adjacente. Cette consonne nasale est toujours porteuse d'un ton bas [̀]. Dans le corpus ci-dessus, la marque du pluriel est adjacente à la consonne initiale du nom qui porte une valeur de charme (charme positif).

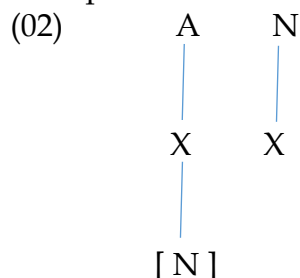
1.2 Analyse et interprétations

Au regard des observations que nous venons de faire à partir des données en (01), il apparaît évident que les consonnes nasales qui marquent le pluriel de certains noms en bétiné s'homorganisent avec les consonnes adjacentes dans l'environnement [N-C₁]. Ce phénomène d'homorganisme qui survient entre la nasale et la consonne adjacente se réalise au niveau du lieu d'articulation de ces

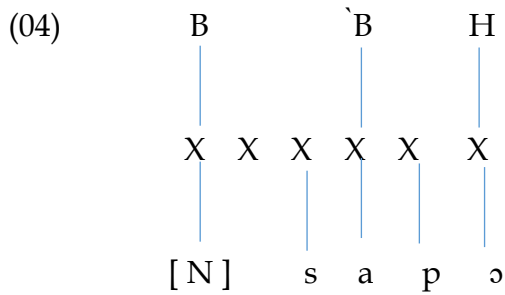
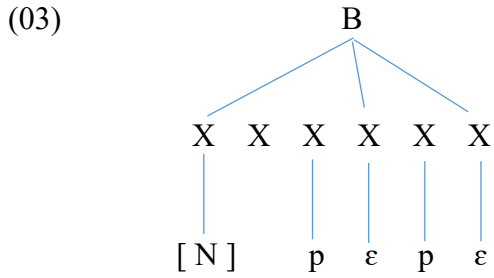
sons. Au plan phonétique, cette coarticulation entre les consonnes nasales et les consonnes adjacentes peut aboutir aux réalisations suivantes :

- La nasale [m] est homorganique aux consonnes [p], [b], [β], [m]
- La nasale [n] est homorganique aux consonnes [t], [s], [d], [d], [n]
- La nasale [ɲ] est homorganique aux consonnes [c], [j], [ɲ]
- La nasale [ŋ] est homorganique aux consonnes [k], [g], [ŋ]

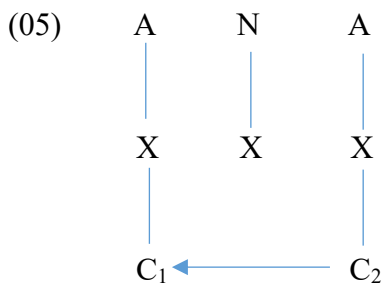
L'homorganisme s'explique par le fait que la consonne nasale ne détient dans sa matrice, le trait du lieu d'articulation. Selon la théorie des éléments énoncée par KLV (1988), le trait qui confère à l'élément, le lieu d'articulation est le trait qui occupe la position de tête dans la matrice des traits. C'est ce trait qui semble manquer à la matrice de la consonne nasale homorganique. Tout en relevant le phénomène de l'homorganisme, il importe de déterminer l'identité des consonnes nasales homorganiques en vue de comprendre leur fonctionnement au niveau de la morphophonologie. Pour cerner le fonctionnement des nasales homorganiques du bétiné, nous faisons l'hypothèse que ces consonnes nasales homorganiques sont des consonnes syllabiques. Notre hypothèse repose sur le fait que ces sons sont toujours porteurs de tons, en l'occurrence le ton bas [`]. En portant le ton bas [`], ces nasales assument une fonction de syllabes dans le mot. Elles se distinguent donc des consonnes dites "prénasalisées" qui elles, ne portent aucun ton. La nasale syllabique est au plan structurel, une attaque nasale suivie d'un noyau vide (Mel, 1994). Cette structure est représentée comme suit :



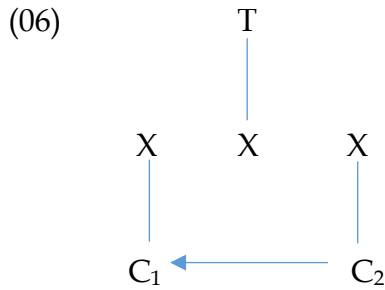
Selon la théorie de la syllabe énoncée par KLV, une syllabe peut comporter trois constituants ; à savoir, l'attaque (A), la rime (R) et le noyau (N) qui est un constituant de la rime. La position attaque (A) est toujours occupée par les segments consonantiques, alors que celle du noyau est rattachée aux segments vocaliques. Suivant cette disposition, la position attaque (A) de la nasale syllabique est occupée par la consonne nasale [N] porteuse de ton. Quant au noyau (N), il est vide c'est-à-dire qu'il est rattaché au squelette de la structure mais il n'est pas représenté par un segment (une voyelle). En considérant la structure en (02), nous pouvons à titre d'illustration faire la représentation phonologique des mots [m̀p̀èp̀è] « éventails » et [m̀fũ̀ǹà̀j̀é] « fourni » comme suit :



En considérant les représentations sous-jacentes en (03) et (04) des mots [mpèpè] et [nàsápó], notre préoccupation est de comprendre le mécanisme par lequel la dérivation des nasales syllabiques [m] et [n] est rendue possible dans la langue. Pour comprendre le mécanisme par lequel la dérivation des consonnes nasales syllabiques [m], [n], [ɲ], [ŋ] est rendue possible, nous allons nous référer au postulat de Mel (1994) qui allègue que « les séquences homorganiques [nasale + consonne] sont soumises à un gouvernement interconstitutionnel précisément au niveau des attaques appartenant à des syllabes adjacentes ». Il fait la représentation sous-jacente de ce gouvernement comme suit :

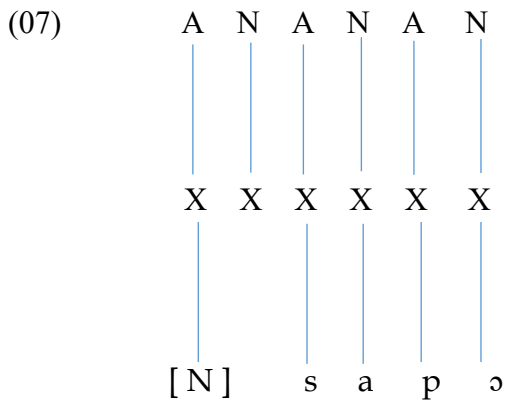


Dans la configuration en (05), le gouvernement opère au niveau du plan segmental. Tel que schématisé, la langue contraint C₂ (la consonne adjacente) à imposer à C₁ (la consonne nasale), un gouvernement assez fort pour traverser la position vide du noyau qui sera désormais occupée par le ton bas [̀] comme représenté ci-dessous en (06) :

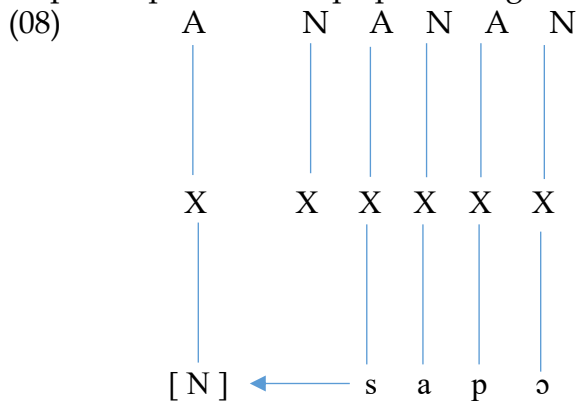


Dans la structure sous-jacente représentée en (06), C_2 , la consonne adjacente exerce une contrainte très forte sur C_1 , la consonne nasale en lui imposant d'être phonétiquement homorganique. Le processus final aboutit à la formation de la nasale syllabique. Nous illustrons les étapes de la procédure par les exemples suivants. Ainsi, pour deux mots comme [n̄sàpó] « éponges » et [mpèpè] « éventails », les dérivations des nasales syllabiques se feront comme présentées ci-dessous:

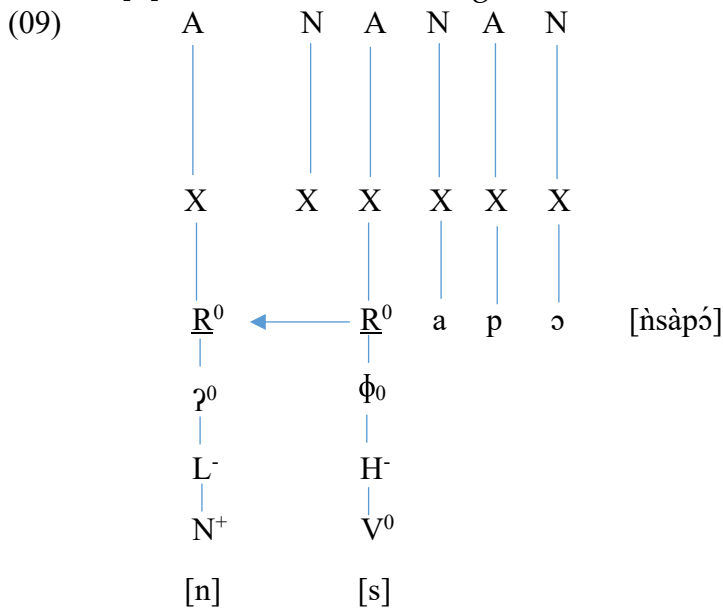
- Dérivation de [n̄sàpó] « éponges »



A partir de cette structure de départ en (07), nous allons voir comment s'opère la contrainte que [s] exerce sur [N] dans le cadre d'un gouvernement interconstitutionnel. Le segment [s] est la consonne rattachée à la deuxième attaque du mot et son gouvernement s'exerce de manière à ce que le noyau vide ne puisse pas être occupé par un segment (une voyelle).



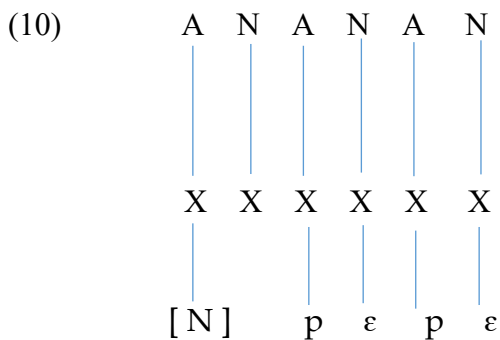
En remplaçant [s] par les traits de sa matrice et en admettant par hypothèse que la consonne nasale [N] a les mêmes traits que [n], alors la dérivation de la nasale dentale [n] sous la contrainte du gouvernement de [s] se réalisera comme suit :



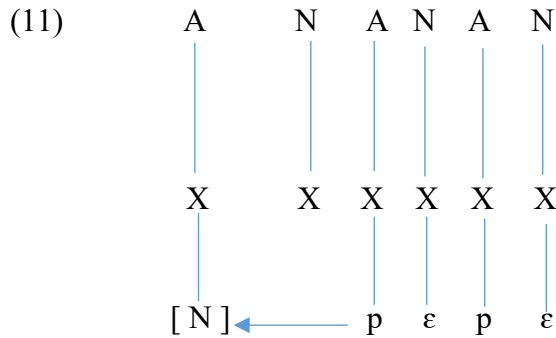
Etant donné que le trait de tête (R⁰) de la consonne adjacente [s] est identique à celui de la nasale [n] d'hypothèse, il ne peut y avoir de changement du point de vue du lieu d'articulation. De toute évidence, ces deux sons ont le même lieu d'articulation. Ils sont tous deux dentals.

- Dérivation de [mpèpè] « éventails »

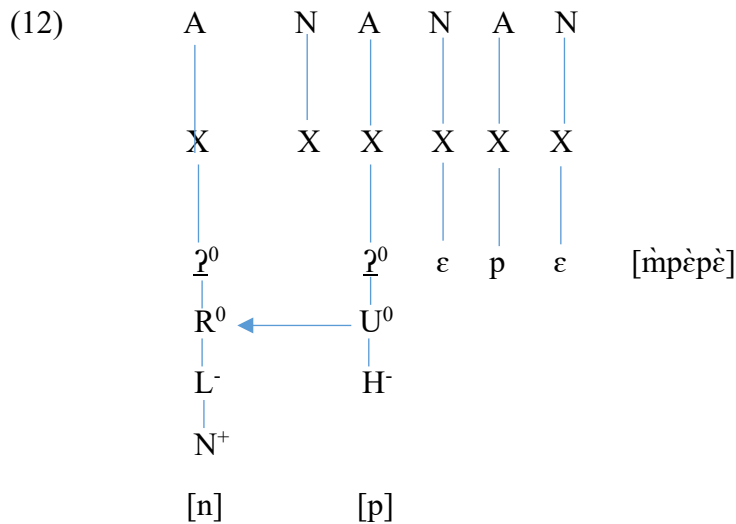
Le mot [mpèpè] « éventails » sera représenté en sous-jacence comme suit :



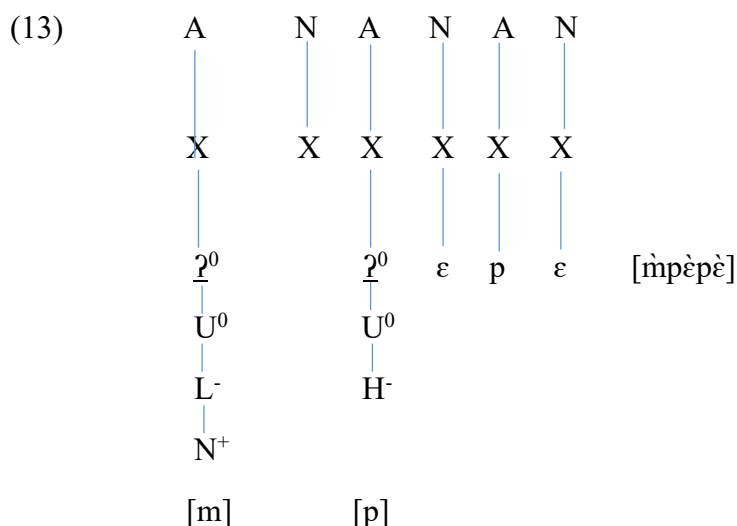
Nous verrons ici le processus par lequel [p] exerce son gouvernement la nasale pour qu'elle se réalise comme une nasale dentale [m]. Comme nous l'avons dit dans l'exemple de [n̥sàpó], la langue impose à la consonne adjacente [p] d'exercer un gouvernement assez fort sur la nasale [N] de manière à rendre la position nucléaire (le noyau) intermédiaire inaccessible.



Si nous représentons la nasale [N] par les traits de [n] et la consonne adjacente [p] par les traits de sa matrice, nous aurons en sous-jacence, les contenus matriciels ci-après :



En nous référant à la représentation ci-dessus en (12), il est évident que ce n'est pas le trait de tête [ʔ⁰] qui est cédé dans le gouvernement de [p] sur [n] qui est responsable de l'homorganisme car ce trait est déjà présent dans sa matrice. Le trait différentiel est plutôt le trait [U⁰], vue que [H⁻] et [L⁻] sont des traits de tons (haut et bas). Dans ces conditions, la consonne [p] va exercer son gouvernement sur [n] en lui imposant son trait différentiel [U⁰] pour rendre possible l'homorganisme. Dans le processus, le trait [ʔ⁰] remontera à la position de tête dans la matrice de [n] au moment où le trait [U⁰] de la matrice de [p] se substituera au trait [R⁰] de la matrice de [n]. Le résultat du processus transparaît dans la configuration suivante :



2. Nasales syllabiques et élision vocalique

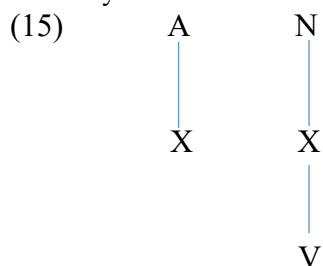
2.1 Les données

Soit le corpus suivant en (14)

(14) èkàbò	ɲkàbò	« dépense »
òjò	ɲjò	« chant »
òbó	m̄bó	« bagage »
ètá	ntá	« poisson »
èbjé	m̄bjé	« chaise »
èsablà	nsablà	« belle mère »

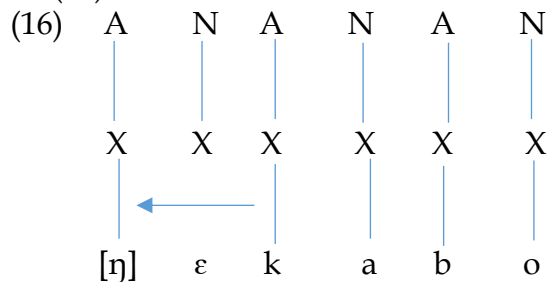
2.2 Analyse et interprétations

Les noms du corpus en (14) sont caractérisés par des voyelles à l'initial des mots. Dans le processus de la formation du pluriel, lorsque la consonne nasale [N] est juxtaposée au nom, cette juxtaposition engendre l'amuïssement de la voyelle initiale du nom au profit de la consonne immédiate. C'est un phénomène d'élision vocalique lié à la manifestation de la syllabique. Nous allons voir comment ce phénomène d'élision se réalise sous l'impulsion de l'homorganisme. En accord avec KLV (1988), nous postulons que ces noms avec des voyelles initiales ont une représentation à attaque vide.

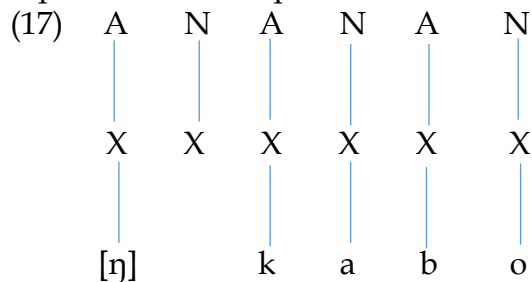


À partir de cette structure en (15), nous allons illustrer l'élision de la voyelle dans le processus de la formation de la nasale syllabique en bétiné en prenant l'exemple du mot [ɲkàbò] « dépenses ». La manifestation de l'homorganisme lié à la présence de la nasale syllabique dans les mots à voyelles

initiales met en jeu un gouvernement interconstitutionnel entre deux consonnes homorganiques. Comme nous l'avons représenté en (05), la langue fait obligation à la consonne C_2 qui est [k] d'imposer à C_1 (la nasale syllabique), un gouvernement très fort. Sous le gouvernement de [k], la position du noyau intermédiaire occupée par la voyelle initiale se dissocie du squelette de la structure pour donner une position à noyau vide comme c'est montré ci-dessous en (16) :



La représentation en (16) atteste que la voyelle, sous la pression de l'homorganisme s'est éliée pour permettre à la nasale syllabique d'être adjacente à la consonne C_1 du mot. En définitive, l'opération finale donne la représentation ci-après :



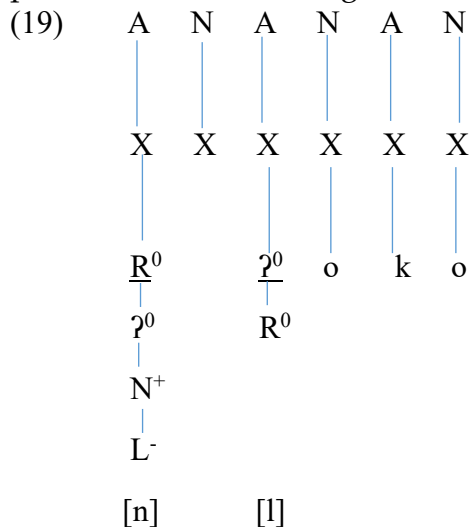
3. Nasales syllabiques et gémination nasale

Soit les données suivantes :

(18)	èbwàní	m̀mwàní	« mouton »
	wàpù	m̀màpù	« enfant »
	èdè	ǹnè	« quelque chose »
	èjìkò	j̀jìkò	« poulet »
	èblà	m̀mlà	« femme »
	òlòkò	ǹnòkò	« coup de poing »

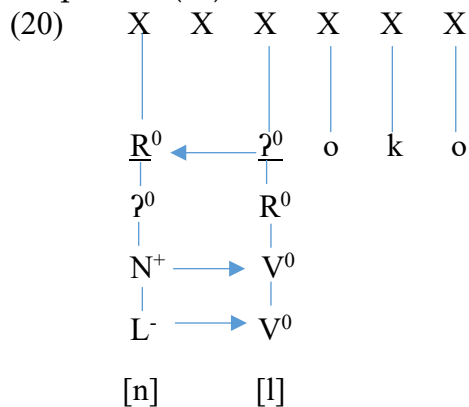
Dans le corpus (18) ci-dessus, la position [C_1] des noms au singulier est occupée par des consonnes sonnantes [l, d, b, w, j]. Dans la formation du pluriel, ces sonnantes en position de [C_1] s'identifient phonétiquement aux consonnes

nasales adjacentes, marqueurs du pluriel et se réalisent comme elles. En outre, l'on observe une élision de la voyelle initiale en présence de la nasale. Mais en dehors de l'élision vocalique que nous venons de traiter, l'homorganisme dans les exemples ci-dessus révèle aussi un phénomène de gémination nasale. La gémination est un phénomène de redoublement de certaines consonnes induit par le contexte phonologique des phonèmes en contact dans la structure d'un mot. Dans le cadre de notre étude, nous avons en fin de processus, deux nasales juxtaposées ou géminées qui se présentent comme une conciliation entre la consonne sonante en position de C₂ et la nasale [N] en position de C₁. Selon la contrainte de la langue, la sonante C₂ exerce son gouvernement sur la nasale [N]. Et pourtant, selon la théorie de KLV (1988), les sonantes ne peuvent exercer un rôle de gouverneur parce qu'elles ne possèdent pas les pleins pouvoirs pour le faire. En effet, selon la théorie, la capacité de gouvernement des segments (phonèmes) est conférée par la valeur de charme qui s'attache aux segments (charme positif pour les voyelles et charme négatif pour les consonnes) alors que les consonnes de la catégorie des sonantes ne portent aucune valeur de charme soit parce qu'elles (b, d, l) n'ont pas dans leurs matrices, un élément ton [L⁻] ou [H⁻] ou soit parce qu'elles ont valeur de charme neutre (m, n, ɲ, ŋ). Au regard de ce qui précède, les sonantes sont des gouvernées potentiels et non des gouverneurs. Mais qu'advient-il lorsqu'un gouvernement doit être opéré entre des sonantes comme c'est le cas ici pour les nasales géminées ? Dans ces conditions, la théorie allègue qu'une sonante peut exercer son gouvernement sur une autre sonante à condition que la sonante gouverneur soit de complexité élémentaire plus grande que la sonante gouvernée. En d'autres termes, la matrice de la sonante qui gouverne doit comporter plus de traits que la matrice de la sonante gouvernée. Pour nous assurer des propriétés gouvernementales de la sonante C₂ sur la nasale C₁, représentons à partir de l'exemple [nnõkò] « coups de poing », la structure sous-jacente des nasales géminées générées par le phénomène de l'homorganisme.

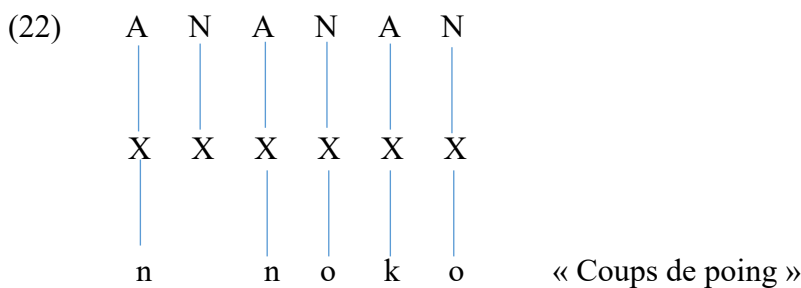
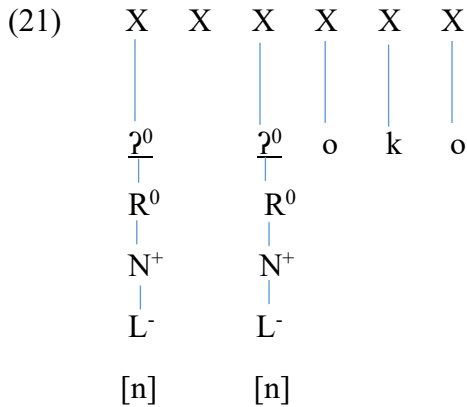


En nous conformant à la représentation sous-jacente en (19), nous découvrons que la latérale [l] qui est dans la position de gouverneur (C₂) n'a que deux éléments (ɲ⁰, R⁰) dans sa matrice alors que la nasale [n] qui subit le

gouvernement en C_1 présente quatre éléments (R^0 , γ^0 , N^+ , L^-) dans sa matrice. De toute évidence, la latérale [l] est dans l'incapacité d'exercer son gouvernement sur la nasale [n] quoique les deux segments soient non charmés car elle contrevient à la règle du gouvernement par la complexité des éléments. En effet, du point de vue des traits dans les matrices, [l] est moins complexe que [n] comme attesté en (19). Pour contourner le problème du gouvernement, la latérale [l] fera une espèce d'arrangement avec la nasale [N]. Cet arrangement opère à deux niveaux. D'une part, la latérale [l] va emprunter à la matrice de [n], les traits pour combler l'insuffisance des éléments manquants dans sa matrice pour être au même niveau de complexité élémentaire que [n]. D'autre part, la latérale [l] devra céder son trait de tête qui confère le lieu d'articulation à la nasale [n]. Le processus de ces échanges de traits est illustré dans la représentation squelettale ci-après en (20).



Dans les échanges de traits, la nasale va céder à la matrice de la latérale les éléments [N^+] et [L^-] qui sont respectivement le trait de nasalité et le ton bas. En revanche, elle doit emprunter théoriquement le trait [γ^0] pour être homorganique à la latérale. A la fin du processus, la nasale [N] qui a déjà, l'élément [γ^0] dans sa matrice ne fera plus l'emprunt de ce trait mais fera un aménagement interne pour lui permettre d'occuper la tête de la matrice afin que la nasale soit homorganique avec la latérale. Dans le processus inverse, la latérale qui a reçu les traits [N^+] et [L^-] dans sa matrice devient phonétiquement identique à [n], c'est-à-dire une nasale dentale. Le résultat de la fusion donne deux nasales identiques adjacentes ou nasales géminées que nous représentons ci-après par les structures en (21) et (22) :



Conclusion

En bétiné, la plupart des noms forment leur pluriel par l'adjonction d'un trait nasal matérialisé par une consonne nasale [N] qui s'homorganise avec la consonne adjacente. Le phénomène de l'homorganisme permet de générer la nasale syllabique qui est le marqueur segmental du pluriel des noms en bétiné. Cette nasale est dite syllabique parce qu'elle est toujours porteuse d'un ton bas [̀]. Dès lors qu'elle porte un ton, elle est admise comme une syllabe représentée en sous-jacence par une position attaque (A) qui porte le ton bas [̀] et un noyau (N) vide. La réalisation de la nasale syllabique par le jeu d'homorganisme entre C₁ et C₂ est le résultat de plusieurs interactions morpho-phonologiques entre les segments en présence. Ces différentes interactions morpho-phonologiques ont été analysées au moyen de la théorie phonologique énoncées par KLV (1988). Dans ce contexte, nous avons fait l'analyse de deux phénomènes phonologiques majeurs qui découlent de la formation de la nasale syllabique : l'élision vocalique et la gémation nasale. L'élision vocalique survient dans la formation du pluriel des noms à voyelles initiales. Dans le procédé, la consonne C₂ qui est en position de gouverneur exerce un gouvernement assez fort sur C₂ de manière à contraindre la voyelle en position intermédiaire entre C₁ et C₂ de se dissocier du squelette de la structure du mot. En se dissociant du squelette, la voyelle s'élide et devient nulle. Le même procédé de gouvernement lié à la nasale syllabique est exercé dans la gémation nasale mais dans ce contexte, C₁ et C₂ sont représentées par des sonantes qui selon la théorie, sont des gouvernées potentielles. Pour être capable de gouverner la nasale en position de C₁, les sonantes en position de C₂

sont contraintes d'avoir la même complexité élémentaire que la nasale qu'elles prétendent gouverner. Il survient alors un arrangement qui permet à C₂ de s'enrichir des éléments manquants de C₁ et de céder en retour, son élément tête pour rendre possible l'homorganisme. La fusion permet d'obtenir deux consonnes nasales adjacentes phonétiquement identiques aussi appelées nasales géminées. Ainsi, la manifestation de la nasale syllabique nous a permis de découvrir d'autres phénomènes morpho-phonologiques qui instruisent sur la morphophonologie de la langue bétiné.

Références bibliographiques

- Ahimain G. C. (2000). Esquisse phonologique du Ngwla, parler de Dabré. Mémoire de maîtrise, Université de Cocody-Abidjan
- Charette M. (1991). Conditions on phonological government. Cambridge: Cambridge University Press
- Chomsky N. & Halle M. (1973). Principes de phonologie generative. Seuil, Paris.
- Herault G. (1982 (a)) "L'éotilé". Herault G. (dir.), Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire. Tome 1, Abidjan, ILA-ACCT
- Ikoru S. (1996). The Kana language, Ph D. dissertation, research school, CNWS, Leiden.
- Kakou F. A. (2001). Esquisse phonologique de l'éotilé, parler de Vitré. Mémoire de maîtrise, Université de Cocody-Abidjan. pp 124.
- Kakou F. A. (2009). Syntaxe de l'éotilé, langue kwa de Côte d'Ivoire (parler de Vitré), Thèse pour le Doctorat unique, Institut de Linguistique Appliquée, Université de Cocody-Abidjan.
- Kaye J., Lowenstamm J. & Vergnaud J. R. (1985). The internal structure of phonological elements: a theory of charm and government. *Phonology Yearbook*, 2. pp. 305-328.
- Kaye J., Lowenstamm J. & Vergnaud J. R. (1990). Constituent structure and government phonology. *Phonology*, 193-231.
- Mel G. B. (1994). Le móbù mrĩ (langue aïzid'Abra, S/P de Jacqueville), étude phonologique et grammaticale. Tome 1, Abidjan, thèse de doctorat d'Etat ès-lettres et Sciences humaines, Linguistique.
- Perrot C. H. (1988). Les Eotilé de Côte d'Ivoire au XVIII^e et XIX^e siècles. *Pouvoir lignager et religion*. Les publications de la Sorbonne.
- Rialland A. (1998). "Systèmes prosodiques africains : une source d'inspiration majeure pour les théories phonologiques multilinéaires". *Les langues d'Afrique subsaharienne. Faits de langues*, numéro 11-12, Ophrys, Paris, 407-428
- Tourneux H. (2003). Origine des consonnes doubles et de la nasale syllabique à l'initiale dans les parlers « kotoko » du Cameroun. 2nd Biennial International Colloquium on the Chadic Languages. Prague, République tchèque. 133-140.
- Zakari T. (1998). "Le ton bas de la consonne sonore forte dans quelques langues africaines". *Les langues d'Afriques subsaharienne. Faits de langues*, numéro 11-12, Ophrys, Paris, 441-454.